



Section I - Avis de demande de renseignements et de prix (ADRP)

Avis n° : ~~009~~ 2023/PAC/DG/DPRMP/SP-PRMP/DPMP/SAP du 17.05.23

Objet : **Élaboration du schéma directeur informatique du PAC**

Référence de la DRP : S_DSI_76434

1. Cet Avis de Demande de Renseignements et de Prix (ADRP) fait suite au Plan de Passation des Marchés Publics du Port Autonome De Cotonou (PAC) publié sur le portail web des marchés publics le 26/04/2023.
2. Le Port Autonome de Cotonou (PAC) a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à l'Élaboration du schéma directeur informatique du PAC.
3. Le Port Autonome de Cotonou (PAC) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats répondant aux qualifications requises pour :
 - Faire l'état des lieux et le diagnostic du Système d'Information du PAC ;
 - Faire l'analyse des processus métiers du PAC (en se basant sur le manuel des processus du PAC) ;
 - Évaluer les initiatives IT lancées / en cours de lancement (applications, réseaux, sécurité etc.) ;
 - Faire le benchmark des initiatives IT lancées par les meilleurs Ports au monde (aux six ports seront choisis en Europe, en Afrique et en Asie) ;
 - Établir les besoins actuels et futurs pour pouvoir définir leur impact sur l'existant ;
 - Mettre en place un cadre d'architecture d'entreprise futur pour le PAC en se basant sur l'existant et en s'alignant sur le Framework TOGAF ;
 - Élaborer le Schéma Directeur du Système d'Information sur trois ans (2024-2027) ;

-
- Concevoir et organiser les transformations des processus métiers du PAC ;
 - Définir des programmes de transformation digitale et proposer un plan opérationnel de sa mise en œuvre.

Les prestations sont en lot unique et s'exécuteront sur une durée contractuelle de quatre (04) mois.

4. Les exigences en matière de qualification sont :

a. Pour les anciennes entreprises

Exigences techniques :

- Être une entreprise régulièrement constituée justifiée par l'original ou la copie légalisée du Registre de Commerce et du Crédit Mobilier ou les statuts si requis ;
- Avoir exécuté au cours des cinq (05) dernières années (2017 à 2022) et de l'année en cours au moins une (01) mission de réalisation de schéma directeur de SI dans un port d'un montant minimal de **trente-cinq millions sept cent mille (35 700 000) FCFA** ;
- disposer du personnel nécessaire pour l'élaboration de la stratégie IT, la gouvernance des SI, la transformation digitale, l'élaboration de schémas directeurs des systèmes d'information et la mise en place de cadre d'architecture d'entreprise.

Exigences d'ordre financier :

- Disposer d'avoir liquide ou d'une ligne de crédit d'un montant minimum **quinze millions trois cent mille (15 300 000) F CFA** justifié par une attestation d'une banque ou d'une institution financière agréée au Bénin ;

Ou

- Avoir réalisé au cours des trois dernières années (2019 à 2022) un chiffre d'affaires moyen annuel au moins égal à **soixante-seize millions cinq cent (76 500 000) FCFA** justifié par des états financiers présenté par le comptable employé de l'entreprise et attesté par un membre de l'Ordre des Experts Comptables et Comptables Agréés et portant la mention du DGI.

AB

b. **Pour les entreprises naissantes**

Exigences techniques :

- Être une entreprise régulièrement constituée justifiée par l'original ou la copie légalisée du Registre de Commerce et du Crédit Mobilier ou les statuts ;
- Fournir une attestation d'assurance de risque professionnel couvrant un risque contractuel d'un montant de **trente-six millions (36.000.000) F CFA** ;
- Disposer du personnel nécessaire pour l'élaboration de stratégie IT, la gouvernance des SI, la transformation digitale, l'élaboration de schémas directeurs des systèmes d'information et la mise en place de cadre d'architecture d'entreprise.

Exigences financières :

- Disposer d'avoir liquide ou d'une ligne de crédit d'un montant minimum de **quinze millions trois cent mille (15 300 000) F CFA** justifié par une attestation d'une banque ou une institution financière agréée.

Et

- Fournir les bilans d'ouverture pour les entreprises naissantes et les bilans des années d'existence pour les entreprises n'ayant pas encore trois (03) ans d'âges.

Voir le document de Demande de Renseignements et de Prix pour les informations détaillées.

5. La participation à cette demande de renseignements et de prix telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier de Demande de Renseignements et de Prix et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Port Autonome de Cotonou (PAC), Monsieur **Félix Dieudonné ADAHE VIGBE, Personne**



Responsable des Marchés Publics (PRMP) du (PAC), Email : fadahevigbe@pac.bj et prendre connaissance des documents de la demande de cotation à l'adresse mentionnée ci-après : **Direction de la Personne Responsable des Marchés Publics (DPRMP) du Port Autonome de Cotonou, Rez de Chaussée au Bureau 111 PAC, Route de la Marina, Tel 21 31 28 90 Cotonou (République du Bénin)** de 8 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17h 30 minutes (GMT+1).

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement un dossier complet de la Demande de Renseignements et de Prix à l'adresse mentionnée ci-après : **Direction de la Personne Responsable des Marchés Publics (DPRMP) du Port Autonome de Cotonou, au Rez-de-Chaussée Bureau 111 du PAC, Route de la Marina, Tel 21 31 28 90 Cotonou (République du Bénin)**. Le dossier de Demande de Renseignements et de Prix en version papier sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur présentation de ces derniers au Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics ou adressé aux candidats à leurs frais. Ce dossier peut aussi être remis aux candidats en version électronique sous le format PDF ou envoyé par voie électronique, sous réserve des dispositions relatives à la dématérialisation.

Ce retrait est matérialisé par une fiche¹ établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

8. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : **DPRMP du PAC, au Rez-de-Chaussée Bureau 111 du PAC** au plus tard le 05/06/2023 à 10 heures 00 minute, (GMT+1). **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.** Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.



9. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis ou de leurs représentants dûment mandatés à l'adresse ci-après : Salle de dépouillement de la DPRMP le ..05.06 2023 à 10 heures 30 minutes (GMT+1).

10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de cinq cent dix mille **(510 000) FCFA**.

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel à concurrence.

11. Les offres seront valides pour une période de trente (30) jours calendaires à compter de la date limite de dépôt des offres indiquée ci-dessus.

Fait à Cotonou, le ..17/05/2023

La Personne Responsable des Marchés Publics,


Félix Dieudonné ADAHE VIGBE

